

Le 5 octobre : tous uni-es pour pour nos droits

EN CETTE RENTRÉE, L'EMPLOI EST UNE DES PRÉOCCUPATIONS ESSENTIELLES DES JEUNES ET DU MONDE DU TRAVAIL

La précarité est en forte hausse, et malgré une opposition unanime, la mise en œuvre de la réforme de l'assurance chômage reste d'actualité.

Le retour de la réforme des retraites que nous avons combattue et empêchée revient à l'ordre du jour. **Gouvernement et patronat veulent imposer de nouveaux reculs sur les retraites.**

Le chômage partiel a provoqué la plupart du temps des baisses de rémunération importantes. Trop de salarié.es, notamment les travailleurs-ses particulièrement exposé-es et dits de « 2^{ème} ligne », maintenu-es à de bas salaires ne voient aujourd'hui aucune perspective d'amélioration. Les agents de la fonction publique attendent toujours et depuis des années des mesures salariales à la hauteur de la perte de leur pouvoir d'achat.

Les jeunes ont vu l'investissement dans les aides directes baisser ces dernières années. Le dernier recul en date étant la suppression du repas à 1 euro pour toutes et tous, dont nos organisations réclament le rétablissement.

SANS SALARIÉ(E)S SYNDIQUÉ(E)S CGT



AVEC SALARIÉ(E)S SYNDIQUÉ(E)S CGT



**RASSEMBLEMENT ET DEPART
DE LA MANIFESTATION A 10H30
LE 5 OCTOBRE 2021 PLACE DES
CARMES (PLACE DES LUTTES)**

ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

SALAIRES

RETRAITES

PROTECTION SOCIALE

EMPLOI

5 RAISONS POUR MANIFESTER LE 5 OCTOBRE



1 EMPLOI

- ▶ Pour exiger la suspension des plans de suppressions d'emploi
- ▶ Pour le conditionnement des aides publiques au maintien et à la création d'emplois stables
- ▶ Pour exiger la création des emplois nécessaires pour répondre aux besoins dans les hôpitaux, les Ehpad... et dans l'ensemble de la fonction publique

2 AUGMENTATIONS DE SALAIRES

- ▶ Pour donner les moyens à toutes et tous de vivre dignement de leur travail et relancer l'économie via la consommation des ménages

5 CONDITIONS DE TRAVAIL

- ▶ Pour une baisse du temps de travail hebdomadaire
- ▶ Pour le droit à la déconnexion et à l'encadrement du télétravail
- ▶ Pour l'ouverture des droits à la retraite à 60 ans à taux plein
- ▶ Pour la reconnaissance de la pénibilité

3 DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE

- ▶ Pour conditionner les aides publiques aux entreprises à des critères sociaux et environnementaux et en assurer leurs contrôles par les représentants des personnels
- ▶ Pour maintenir et relocaliser les activités stratégiques sur le territoire
- ▶ Pour relancer la recherche et l'innovation à hauteur de 3 % du PIB

4 SERVICES PUBLICS

- ▶ Pour gagner des moyens pour les services publics de l'éducation, la santé, les transports, l'eau, l'énergie... afin qu'ils répondent aux besoins de la population et aux défis de demain

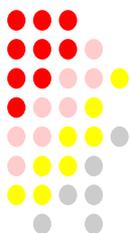
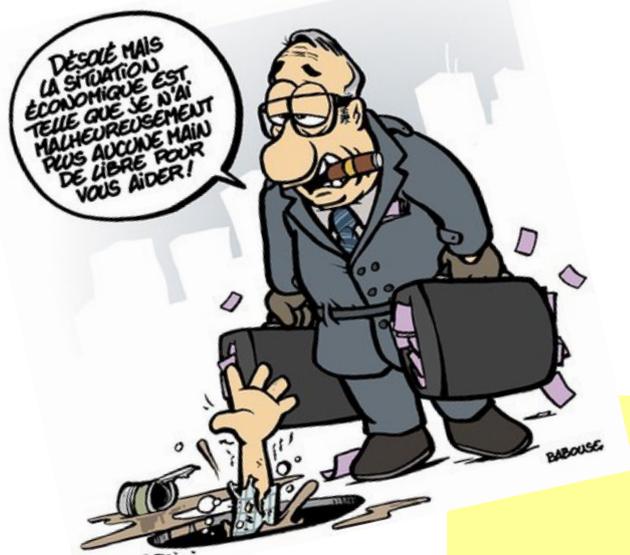
POUR TOUT CELA, LE MARDI 5 OCTOBRE,
JE PARTICIPE À LA MANIFESTATION UNITAIRE

À l'heure où la France tente de sortir d'une des pires crises sanitaires de son histoire, à l'heure où la situation sociale appelle à des mesures fortes visant notamment au renforcement de notre modèle social, le président de la République et son gouvernement accélèrent leur politique libérale et annoncent de nouveaux reculs sociaux !

Depuis le premier jour de la crise, ils/elles sont là et ils/elles répondent « présent-es » : ceux/celles qui nous soignent, ceux/celles qui nous transportent, ceux/celles qui nous livrent, ceux/celles qui nettoient nos rues, ceux/celles qui construisent nos maisons et nos routes, ceux/celles qui accompagnent nos enfants et ceux/celles qui prennent soin de nos aînés, ceux/celles qui maintiennent ouverts les commerces essentiels...

Et aujourd'hui, quelle reconnaissance de ces métiers ? AUCUNE !

Pas d'augmentation des salaires, pas de reconnaissance des pénibilités, pas de revalorisation des métiers... Pire, le gouvernement stigmatise les personnels soignants en les présentant comme hostiles à la vaccination et exposant ainsi la population à un risque de « 4^{ème} vague ».



Il confirme son attaque contre l'assurance chômage et envisage un nouveau recul de l'âge de départ en retraite !

Il est temps d'en finir avec ce mépris. Dans les entreprises et les services publics, organisons-nous et agissons, sur la base des revendications qui s'expriment, pour gagner le progrès social !

Il est temps d'en finir avec les inégalités et l'accroissement indécent des richesses pour les « supers riches » qui, entre mars 2020 et mars 2021, ont vu leur fortune augmenter de 170 milliards d'euros, soit une hausse moyenne de + 40 %, lorsque le Smic n'a augmenté que de 0,99 % au 1^{er} janvier 2021 !

Pas un jour ne se passe sans que des emplois ne soient supprimés dans l'industrie ou les services publics. Le gouvernement, aux ordres du patronat, est responsable de cette fracture sociale grandissante. De nombreuses luttes se mènent, majoritairement avec la CGT. Faisons-les converger le 5 octobre et, pour les secteurs qui ne sont pas en lutte actuellement, investissons cette date comme l'occasion de se faire entendre « en grand » !

De plus en plus surveillés et contrôlés, il faut aujourd'hui le pass sanitaire pour aller boire un café, il faut être vacciné pour accueillir du public, des client-es, des usager-es et des patient-es... Force est de constater que cette exigence de contrôle ne s'applique pas aux milliards d'euros qui ont été versés aux entreprises, sans garantie sur le maintien de l'emploi à minima et sans exigence sur le plan social. **Là encore, la démonstration est faite d'une société à deux niveaux. Là encore, notre mobilisation sera déterminante afin d'imposer d'autres choix !**

La CGT du Puy de Dôme appelle les femmes et les hommes de toutes les professions, les jeunes, les retraité.es à se mobiliser, le 5 octobre, par la grève et les manifestations



Le 5 octobre , imposons :

► **Une politique de retour au plein-emploi** par un moratoire sur la fermeture des entreprises, un veto des représentant-es des salarié-es sur les plans de licenciements, la diminution du temps de travail à 32 heures, des investissements massifs dans les filières industrielles ainsi que dans l'enseignement et la recherche, la conditionnalité des aides publiques aux entreprises et leur remboursement en cas de suppression d'emplois...

► **Un renforcement de notre système de retraite** par répartition à prestations définies avec un âge de départ à 60 ans à taux plein, des départs anticipés pour les métiers pénibles, la prise en compte des études et de la période de recherche d'un premier emploi...

► **Une augmentation générale des salaires et des minima sociaux**, un Smic à 2 000 €, le dégel du point d'indice dans la fonction publique et les entreprises publiques...

► **Le développement de notre protection sociale** avec un financement à la hauteur des enjeux dont notamment l'arrêt des exonérations patronales, remboursement à 100 % des soins de santé par la Sécurité sociale, créer une sécurité sociale professionnelle...

► **Une véritable égalité professionnelle et salariale entre les femmes et les hommes** avec des dispositifs contraignants pour les entreprises, le renforcement des contrôles et la mise en place de sanctions dissuasives, mettre fin aux temps partiels de moins de 24 heures, revaloriser les métiers à prédominance féminine, rattraper les retards de carrière...

**POUR LE PROGRÈS SOCIAL, ORGANISONS-NOUS,
RASSEMBLONS-NOUS ET MOBILISONS-NOUS !
LE 5 OCTOBRE 2021 à 10h30 PLACE DES CARMES
AGISSONS EN GRÈVE ET EN MANIFESTATION !**

Clermont-Ferrand, le 07/09/21—Ne pas jeter sur la voie publique—www.cgt63.fr

Vous ne voulez pas en rester là ! Ensemble, dans le syndicat, nous serons plus forts.

Bulletin de contact et de syndicalisation

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél : _____ Courriel : _____

Âge : _____ Profession : _____

BULLETIN A RENVoyer A L'ADRESSE CI-DESSOUS



Union Départementale CGT du Puy de Dôme
Maison du Peuple, Place de la Liberté,
63000 Clermont-Ferrand
ud@cgt63.fr
tél : 04 26 07 78 60
fax : 04 73 31 87 82

La CGT recueille ici vos données personnelles pour le traitement de votre adhésion. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, de limitation et de portabilité en contactant notre délégué à la protection des données à l'adresse suivante : dpo@cgt.fr.